MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 663 24 juin 2003

SOMMAIRE

(L') Africaine de Développement S.A.H., Luxem-	(La) Fustière S.A., Luxembourg 31821
bourg 31822	German-Steel AG, Grevenmacher 31815
Amalthea S.A. Holding, Luxembourg 31787	Gestion Hotelière Internationale S.A., Howald 31786
Amyma, S.à r.l., Luxembourg	Gianti S.A., Luxembourg 31821
Amyma, S.à r.l., Luxembourg	Giegiulux S.A., Luxembourg
Andimahia S.A., Luxembourg 31793	Giegiulux S.A., Luxembourg
Andimahia S.A., Luxembourg	Global Telecom Organisation Holding S.A., Luxem-
Animacion, A.s.b.l., Luxembourg 31779	bourg 31814
Aqua, Sicav, Luxembourg 31788	GNT-Lux S.A., Foetz 31798
Arden & Kreud Holding S.A., Luxembourg 31805	GNT-Lux S.A., Foetz 31799
Audico International S.A., Luxembourg 31810	Hautval Enterprises S.A.H., Luxembourg 31788
Auxis International S.A., Luxembourg 31781	Ibfin Participations S.A., Luxembourg 31824
Bankpyme Strategic Funds Sicav, Luxembourg 31787	International Tube Trading S.A., Luxembourg 31811
Barret S.A., Luxembourg 31814	Jucaze S.A. Holding, Luxembourg 31787
Bel Capital S.A., Luxembourg 31797	Jules & Donker S.A., Luxembourg 31814
Burgan International S.A., Luxembourg 31813	L.I. S.A., Luxembourgeoise d'Interventions S.A.,
C.M.T. S.A., Luxembourg	Luxembourg
Cie Management, S.à r.l., Luxembourg 31811	Lubelim S.A.H., Luxembourg 31803
Com-Pass S.A., Luxembourg 31800	Luxonen S.A.H., Luxembourg 31816
Compagnie Interafricaine d'Investissements S.A.H.,	Luxonen S.A.H., Luxembourg 31818
Luxembourg	Machrihanish Holding S.A., Luxembourg 31807
Damovo Group S.A., Luxembourg 31820	Mag Holding S.A., Luxembourg 31807
Darpley Invest S.A., Luxembourg 31791	Manongue S.A., Luxembourg 31810
Drake IT Testing, S.à r.l., Luxembourg 31779	MCEP France (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-
Dual Institution S.A 	bourg 31778
Dual Institution S.A 	Mondichim S.A., Luxembourg 31809
Dual Institution S.A 	Mosser A.G., Luxembourg 31804
Elecfin S.A.H., Luxembourg 31821	N & S Realty Holding S.A., Luxembourg 31795
ERP 4 HIRE S.A., Bertrange	Nemian Life & Pensions S.A., Senningerberg 31803
ESB International Luxembourg S.A., Luxembourg 31808	Polerna Holding, S.A., Luxembourg 31824
ESB International Luxembourg S.A., Luxembourg 31808	Pomalux S.A., Rodange
ESB International Luxembourg S.A., Luxembourg 31808	Quelbuild S.A., Luxembourg 31786
Everglades Properties S.A., Luxembourg 31814	Resultex S.A.H., Luxembourg 31804
Famifin S.A., Luxembourg 31778	Ronndriesch 1 S.A., Luxembourg
Ficastor Holding S.A., Luxembourg 31802	Ronndriesch 2 S.A., Luxembourg
Ficastor Holding S.A., Luxembourg 31802	Ronndriesch 3 S.A., Luxembourg
Ficastor Holding S.A., Luxembourg 31802	Rumbas Holding S.A., Luxembourg
Fin-Contrôle S.A., Luxembourg	SCI Rue du Bois, Luxembourg 31790
Fincer Lussemburgo S.A., Luxembourg 31795	Silcolux S.A., Luxembourg 31810
Finscal Holding S.A., Luxembourg	Siricus S.A., Luxembourg

Société d'Investissement de la Moselle S.A.H.,		TSA International S.A	31798
Luxembourg	31799	TSA International S.A	31798
Sofiar S.A., Mersch	31800	Unionti S.A.H., Luxembourg	31824
Sofiar S.A., Mersch	31801	Uniplan S.A., Luxembourg	31812
Sogemindus S.A.H., Luxembourg	31812	Val Participations S.A., Luxembourg	31808
Sok S.A., Luxembourg	31809	Valauchan International S.C.A., Luxembourg	31806
Stefin International S.A., Luxembourg	31819	Valauchan International S.C.A., Luxembourg	31806
Stellar Financial Corporation Holding S.A	31779	Valsuper International S.C.A., Luxembourg	31789
Télé Disc II, S.à r.l., Bertrange	31812	Valsuper International S.C.A., Luxembourg	31789
Tellaro S.A., Luxembourg	31814	Vast Invest Holding S.A.H., Strassen	31810
Trampolino Holding S.A., Luxembourg	31789	Vicroy International Holding S.A., Luxembourg	31786
Trampolino Holding S.A., Luxembourg	31789	Wolf Investment S.A., Luxembourg	31804
Tricos S.A.H., Luxembourg	31807	Zubaran Holding S.A., Luxembourg	31803

FAMIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 77.620.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

La société anonyme FA.MI S.A., avec siège à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Maurice Houssa, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter:

- qu'il existe avec siège social à Luxembourg, une société anonyme sous la dénomination de FAMIFIN S.A., ayant son siège à Luxembourg, (RC B N° 77.620), constituée suivant acte notarié du 11 août 2000, publié au Mémorial C N° 92 du 7 février 2001.
- que le capital social de ladite société s'élève actuellement à cinquante mille euro (EUR 50.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix euro (10,-) chacune.
- que le mandant soussigné est devenu propriétaire de toutes les actions de la société; qu'en tant qu'actionnaire unique, le mandant soussigné déclare expressément vouloir procéder à la dissolution de société;
- que le mandant soussigné déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux;
- que le mandant soussigné donne décharge pleine et entière à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société:
- que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Sur ce, le comparant a présenté au notaire instrumentant le registre des actionnaires de la société, qui a été immédiatement détruit.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingt euro.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: M. Houssa, G. d'Huart.

Pétange, le 27 mai 2003.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2003, vol. 888, fol. 51, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(027710.3/207/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

MCEP FRANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 70.725.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger.

G. d'Huart.

(028801.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

STELLAR FINANCIAL CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 63.315.

Le 3 juin 2003, Maître Henon Christel a décidé de résilier le siège social de la société STELLAR FINANCIAL CORPORATION HOLDING S.A., R.C. B 63.315, établi au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028763.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

DRAKE IT TESTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.030.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 23 mai 2003, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE IT TESTING, S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Mrs. Gwen Kennedy

Mr. Robert William Pollock

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Mrs. Gwen Kennedy

Mr. Robert William Pollock

- 3) Election de A.T.T.C. en tant que Commissaire aux Comptes.
- 4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2003.
 - 5) La perte qui s'élève à EUR 5.497,25 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DRAKE IT TESTING, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028063.3/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

ANIMACIÓN, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-2141 Luxembourg, 36, rue Emile Mayrisch.

R. C. Luxembourg F102.

STATUTS

Version initiale, faite à Luxembourg le 13 mai 2003.

Les soussignés:

- Tom Ewerling, étudiant, demeurant 12, rue de Garnich, L-8369 Hivange, de nationalité luxembourgeoise,
- Denis Felten, étudiant, demeurant 30, rue de Leudelange, L-8079 Bertrange, de nationalité luxembourgeoise,
- Bob Biver, étudiant, demeurant 36, rue Emile Mayrisch, L-2141 Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise,

ont convenu de constituer une association sans but lucratif qui sera régie par la loi du 21 avril 1928 sur les Asbl, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1995 ainsi que par les dispositions suivantes:

Dénomination, Siège, Objet

- Art. 1er. L'association est dénommée ANIMACIÓN.
- Art. 2. Son siège social est établi au 36, rue Emile Mayrisch, L-2141 Luxembourg.
- **Art. 3.** L'association a pour objet:
- 1. d'organiser des manifestations pour ses membres, actuels et anciens;
- 2. d'utiliser le bénéfice éventuel des manifestations dites, pour organiser des fêtes gratuites pour les membres disposant d'une carte membre.

Art. 4. L'association souscrit sans réserve aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la démocratie et de la non-violence.

Membres, Cotisation

- Art. 5. Est membre de l'association toute personne ayant acquitté sa cotisation annuelle.
- Art. 6. Les montants maxima et l'échéance de la cotisation sont fixés par l'assemblée générale.
- Art. 7. Est réputé démissionnaire tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation au moment de la tenue de l'assemblée générale ou qui en aura adressé demande écrite au conseil d'administration.
- Art. 8. L'exclusion d'un membre est proposée par le conseil d'administration et soumis pour décision à l'assemblée générale.

Conseil d'administration

- Art. 9. L'association est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois membres. Ceux-ci sont nommés et révoqués par l'assemblée générale.
 - Art. 10. La durée du mandat est d'un an. Les membres sortants du conseil d'administration sont rééligibles.
- **Art. 11.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Il la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires.
 - Art. 12. Le conseil d'administration délibère valablement si la majorité des membres est présente.
 - Art. 13. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.
- **Art. 14.** En cas d'empêchement du président, la présidence du conseil d'administration est assumée par un autre membre désigné à cet effet par le conseil d'administration.
 - Art. 15. Le conseil d'administration se réunit sur convocation écrite du président et/ou du secrétaire.

Assemblée générale

- Art. 16. L'assemblée générale se compose de tous les membres ayant dûment acquitté leur cotisation annuelle.
- Art. 17. Elle est présidée par le président du conseil d'administration ou par le membre qui le remplace.

L'assemblée générale statue sur:

- les modifications des statuts,
- la nomination et la révocation des membres du conseil d'administration,
- l'approbation des budgets et des comptes,
- la dissolution volontaire de l'association,
- l'exclusion des membres.
- Art. 18. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an avant le 31 décembre pour l'approbation des comptes de l'exercice en cours et du budget de l'exercice suivant.
- **Art. 19.** Elle est convoquée par le conseil d'administration par simple lettre adressée à chaque membre au moins 8 jours avant la date prévue. Cette convocation contient l'ordre du jour de l'assemblée générale et est signée par le président, son délégué ou le secrétaire.
 - Art. 20. Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale si:
 - leur objet est spécialement indiqué dans la convocation,
 - l'assemblée générale réunit les deux tiers de leurs membres,
 - les modifications sont adoptées par les deux tiers des membres présents.

Pour le cas où ces conditions ne seraient pas réunies, il est renvoyé à l'article 8 de la loi sur les Asbl et Fondations sans but lucratif.

Art. 21. Les résolutions de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers par voie écrite.

Comptes, Budget, Dissolution

- Art. 22. L'exercice social commence le 1er janvier et se clôture le 31 décembre.
- Art. 23. Les comptes et les budgets sont préparés par le conseil d'administration et soumis pour approbation à l'assemblée générale.
- Art. 24. En cas de dissolution volontaire de l'association, l'assemblée générale désigne le(s) liquidateur(s) et définit (ses) leurs pouvoirs. Elle indique l'affectation à donner au patrimoine de l'association.
- Art. 25. Les points non précisés présentement relèvent des dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif et modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

T. Ewerling / D. Felten / B. Biver.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02780. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027540.3/000/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

AUXIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.611.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the sixth day of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

1.- AQUALEGION LTD, having its registered office in London WC 2A 3IJ (Royaume-Uni), Queens House, 55156 Lincoln's Inn Fields,

here represented by Mr Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, residing in Luxembourg, acting as director of the said company.

2.- WALBOND INVESTMENTS LTD, having its registered office in P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Mrs Luisella Moreschi, prenamed,

acting as director of the said company.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a holding company in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of AUXIS INTERNATIONAL S.A. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for a period of ninety-nine years.

Art. 2. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.

Art. 3. The corporate capital is fixed at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred and ten (310) shares of one hundred euro (EUR 100.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form. The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

The corporate share capital may be increased from its present amount up to five hundred thousand euro (EUR 500,000.-) by the creation and issue of additional shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the subscription price, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes. Moreover, the Board of Directors is authorised to issue convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorised capital. The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue. A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

Art. 4. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

- **Art. 6.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.
- Art. 7. The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December of each year.
- **Art. 8.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Tuesday of July at 10 o'clock. If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.
- **Art. 9.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 10. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Art. 11. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on the thirty-first of December 2003. The first annual general meeting shall be held in 2004

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1 AQUALEGION LTD, prenamed, three hundred and six shares	306
2 WALBOND INVESTMENTS Ltd, prenamed, four shares	4
Total: three hundred and ten shares	310

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of Costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Extraordinary General Meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

Second resolution

The following are appointed directors:

- a.- Mrs Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, residing in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
 - b.- Mrs Frédérique Vigneron, private employee, residing in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
 - c.- Mrs Patricia Jupille, private employee, residing in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Third resolution

Has been appointed auditor:

QUEEN'S HOLDINGS L.L.C., Silverside Carr Executive Center, Suite 100, 501 Silverside Road, Wilmington, DE 19809.

Fourth resolution

The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2008.

Fifth resolution

The registered office will be fixed at 8, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le six mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1.- AQUALEGION LTD, une société ayant son siège à Londres WC 2A 3IJ (Royaume-Uni), Queens House, 55156 Lincoln's Inn Fields,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

agissant en sa qualité de «director» de la dite société.

2.- WALBOND INVESTMENTS Ltd, une société de droit des lles Vierges Britanniques, ayant son siège à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, prénommée, agissant en sa qualité de «director» de la dite société. Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de AUXIS INTERNATIONAL S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative. Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) par la création et l'émission d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;
- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

- **Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le deuxième mardi du mois de juillet à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

 1.- AQUALEGION LTD, prédésignée, trois cent six actions.
 306

 2.- WALBOND INVESTMENTS LTD, prédésignée, quatre actions
 4

 Total: trois cent dix actions
 310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a.- Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
 - b.- Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
 - c.- Madame Patricia Jupille, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

QUEEN'S HOLDINGS L.L.C., Silverside Carr Executive Center, Suite 100, 501 Silverside Road, Wilmington, DE 19809.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Moreschi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 7 mai 2003, vol. 424, fol. 42, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 mai 2003. H. Hellinckx.

(026714.3/242/301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2003.

GESTION HOTELIERE INTERNATIONALE S.A., Aktiengesellchaft.

Gesellschaftssitz: L-1842 Howald, 18, avenue Grand-Duc Jean. H. R. Luxemburg B 38.312.

_

Protokoll einer Sitzung des Verwaltungsrates, abgehalten am 24. April 2003

Anwesend sind: Herr Rudolf Werny Frau Ivona Stölzel Herr Huu Ha Ton

Tagesordnung:

Zum Beschluss steht an:

Verlängerung des Verwaltungsratsmandats von Herr Huu Ha Ton vom 1. Mai 2003 bis zum 30. April 2009.

Nach eingehender Beratung fasst der Verwaltungsrat einstimmig folgenden Beschluss:

Gemäss Artikel 9 der Gesellschaftssatzung beschliesst der Verwaltungsrat, das Verwaltungsratsmandat von Herrn Huu Ha Ton vom 1. Mai 2003 bis zum 30. April 2009 zu verlängern.

Luxemburg, den 24. April 2003.

R. Werny / I. Stölzel / H. Ha Ton

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 2003, vol. 327, fol. 53, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(028449.3/203/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

QUELBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 66.215.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2003, l'assemblée générale a renouvelé les mandats des administrateurs sortants:

- Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, président.
- Madame Linda Rudewig, licenciée en lettres, demeurant à L-6246 Rippig, 16, Grëntebierg.
- Madame Antonella Bocci, employée privée, demeurant à L-2723 Howald, 2, rue Eugène Welter.

L'assemblée a également renouvelé le mandat du commissaire sortant, Monsieur Jean Thyssen, comptable, demeurant à L-6111 Junglinster, 15, rue Tun Deutsch.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUELBUILD S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06357. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028541.3/255/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

VICROY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 54.543.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 février 2003 que:

- Monsieur Herman G. Jansen, Directeur de sociétés, demeurant en Angleterre;
- Monsieur Audun Krohn, administrateur de sociétés, demeurant en France;
- Monsieur Marc Lamesch, Expert Comptable, demeurant à Luxembourg; sont nommés administrateurs pour une durée de six ans.

Le siège de la société est transféré au $N^{\circ}5$, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour extrait conforme

Pour VICROY INTERNATIONAL HOLDING S.A.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028570.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 42.534.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 9 avril 2003

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- 1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2002;
- 2. de prendre acte de la démission de Monsieur Luis Mayoral Corral de son poste d'administrateur;
- 3. de réélire Messieurs Alberto Rivillo Solé, José Luis Raymond Bara, Jorge Rodon Esteve, Eduardo Salles Archs et Pascal Pierret en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004;
- 4. de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028552.3/034/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

JUCAZE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 27.890.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 28 mai 2003 que Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été coopté en fonction d'administrateur.

L'élection définitive de Monsieur Pierre Schmit et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant, Monsieur Nico Schaeffer, seront votées par la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
- Monsieur Willy K. Heger, président de société, avec adresse professionnelle à MC-98000 Monaco, «Gildor Pastor Center», 7 rue du Gabian
- Madame Daniele Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve
- Monsieur Guy Glesener, conseiller financier, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 3B Boulevard du Prince-Henri.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

D. Martin / G. Glesener

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028554.3/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

AMALTHEA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe. R. C. Luxembourg B 65.830.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

(028588.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

AQUA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 26.279.

Suite à la démission de Monsieur Hervé Rodier de son poste d'Administrateur de la Société en date du 15 mai 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Eric Nols, Président du Conseil d'Administration, Directeur, BANQUE DEGROOF S.A., Bruxelles.
- Monsieur Vincent Planche, Administrateur, Directeur, BANQUE DEGROOF S.A., Bruxelles.
- Monsieur Hans Schütz, Administrateur, Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.
- Monsieur Alain Léonard, Administrateur, Deputy Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour AQUA

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028556.3/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

L.I. S.A., LUXEMBOURGEOISE D'INTERVENTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 46.408.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 4 juin 2003 que Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été cooptée en fonction d'administrateur, en remplacement de Madame Gerty Marter, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Gabriele Schneider et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront votées par la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Jean Pirrotte, directeur d'assurances e.r., demeurant à L-1230 Luxembourg, 7, rue Bertels
- Monsieur Emile Guillaume, administrateur de sociétés, demeurant à L-8152 Bridel, 3, rue des Sorbiers.
- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider / J. Pirrotte

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028558.3/535/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

HAUTVAL ENTERPRISES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 34.085.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 29 avril 2003, MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg a été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Edward Bruin.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2003.

Pour HAUTVAL ENTERPRISES

D. Van Reeth

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05747. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028913.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

TRAMPOLINO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 72.356.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE03348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(028581.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

TRAMPOLINO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 72.356.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(028583.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

VALSUPER INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 63.940.

Constituée par-devant Me Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 474 du 29 juin 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 mai 1999, acte publié au Mémorial C n° 601 du 6 août 1999, en date du 19 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 727 du 5 octobre 2000, en date du 18 mai 2001, acte publié au Mémorial C n° 503 du 4 juillet 2001, et en date du 16 mai 2002, acte publié au Mémorial C n° 1170 du 3 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF004759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALSUPER INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(028877.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

VALSUPER INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 63.940.

1) Jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2003, Monsieur Michel Hoste, né le 19 janvier 1948 à F-Roubaix, demeurant à F-59170 Croix, 40, avenue de Flandre, et Monsieur Miguel Ganuza, né le 28 novembre 1940 à E-San Sebastian, demeurant à E-50830 Poligono Industrial Villanueva de Gallego, Bajos Zaragoza, Ctra. Huesca, c/ Albert Einstein n° 9, ont été reconduits dans leurs mandats de membres du conseil de surveillance.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2003, Monsieur Philippe Saudo, né le 4 mai 1956 à F-Valenciennes, demeurant à F-59170 Croix, 40, avenue de Flandre, a été nommé membre du conseil de surveillance (en remplacement de Monsieur Jean-Marie Deberdt).

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour VALSUPER INTERNATIONAL S.E.C.P.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00478. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028878.3/528/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SCI RUE DU BOIS, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2380 Luxembourg, 14, rue Charles Quint.

L'an deux mille un, le deux avril.

Les soussignés:

- 1) Maître Paul Bettingen, notaire, demeurant à Luxembourg, agissant tant en son nom personnel qu'au nom et pour le compte de:
 - 2) Monsieur Jean-François Bettingen, étudiant, demeurant à Luxembourg,

Habilité à l'effet des présentes en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 20 février 2001.

Les comparants sont les seuls et uniques associés de la société civile immobilière SCI RUE DU BOIS avec siège social à Senningen, 130, route de Trèves, constituée suivant acte sous seing privé du 18 septembre 2000, enregistré à Luxembourg le 4 octobre 2000, volume 543 folio 64 case 9, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Monsieur Jean-François Bettingen, ès nom et qualité, déclare par les présentes céder la part sociale qu'il détient dans la société SCI RUE DU BOIS à Mademoiselle Christiane Koch, architecte, demeurant à L-2265 Luxembourg, 15, rue de la Toison d'Or, ici présente et qui accepte, au prix global convenu entre parties, lequel prix fixé à la valeur réelle de la part, soit à la somme de cent trente mille francs (LUF 130.000,-), dont quittance.

Maître Paul Bettingen déclare par la présente céder quatre-vingt-dix-sept (97) parts sociales sur les quatre-vingt-dix-neuf (99) parts sociales lui appartenant dans la société civile immobilière SCI RUE DU BOIS, aux personnes ci-après

- soixante-douze (72) parts à Mademoiselle Christiane Koch, préqualifiée, au prix global convenu entre parties de neuf millions trois cent soixante mille francs (LUF 9.360.000,-), ce prix ayant été fixé à la valeur réelle des parts,
- vingt-cinq (25) parts à Monsieur et Madame André Koch, Nicole Stein, tous deux demeurant à Luxembourg, 14, rue Charles Quint, au prix global convenu entre parties de trois millions deux cent cinquante mille francs (LUF 3.250.000), ce prix ayant été fixé à la valeur réelle des parts,

Laquelle somme de douze millions six cent dix mille francs (LUF 12.610.000,-) payée de la façon suivante

- a) par la reprise du crédit hypothécaire auprès de la BANQUE GENERALE DE LUXEMBOURG signé en date du 19 septembre 2000 pour un montant principal de onze millions de francs (LUF 11.000.000,-) actuellement à dix millions sept cent quatre-vingt-seize mille huit cent soixante-sept francs (LUF 10.796.867,-);
 - b) par un paiement en espèces de deux millions deux cent trois mille cent trente-trois francs (LUF 2.203.133,-).

Maître Paul Bettingen, prénommé, en sa qualité de gérant de la société civile immobilière SCI RUE DU BOIS, déclare accepter les susdites cessions de parts au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Sur ce, Maître Paul Bettingen, Monsieur et Madame André Koch-Stein et Mademoiselle Christiane Koch, agissant en tant que seuls associés de la société civile immobilière SCI RUE DU BOIS, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés déclarent que la répartition des parts de la société civile immobilière SCI RUE DU BOIS, est dorénavant la suivante:

1 Monsieur Paul Bettingen, prénommé, deux parts sociales	2
2 Mademoiselle Christiane Koch, prénommée, soixante-treize parts	73
3 Monsieur André Koch, prénommé, treize parts	13
3 Madame Nicole Stein, prénommée, douze parts	12
Total: cent parts	100

Deuxième résolution

Suite à la nouvelle répartition des parts ci-avant énoncée, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille francs luxembourgeois (LUF 100.000,-), représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées, réparties comme suit:

1)	Maître Paul Bettingen, deux parts sociales	2
2)	Mademoiselle Christiane Koch, soixante treize parts sociales	73
3)	Monsieur André Koch, treize parts sociales	13
4)	Madame Nicole Stein, douze parts sociales	12
Т	otal: cent parts sociales	100

Troisième résolution

Les associés déclarent accepter la démission du gérant, Maître Paul Bettingen, préqualifié, et lui accordent pleine et entière décharge pour son mandat.

Quatrième résolution

Les associés nomment comme gérant de la société pour une durée indéterminée Madame Nicole Stein, sans état particulier, demeurant à L-2380 Luxembourg, 14, rue Charles Quint, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle en toutes circonstances.

Cinquième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Senningen, 130, route de Trèves à L- 2380 Luxembourg, 14, rue Charles Quint.

En conséquence, les associés décident de modifier l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante: Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signé: P. Bettingen, C. Koch, A. Koch, N. Stein.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, vol. 17CS, fol. 84, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 juin 2003.

P. Bettingen.

(027029.3/202/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

DARPLEY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 93.653.

STATUTS

L'an deux mille trois, le seize mai.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Monsieur Franck Provost, Directeur, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

Maître René Faltz, avocat-avoué, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg le 13 mai 2003.

Laquelle procuration après avoir été signée par le comparant agissant en ses dites qualités et par le notaire instrumentant demeurera annexée au présent acte pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

2. Monsieur Franck Provost, Directeur, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, agissant en son nom personnel.

Lequel comparant agissant en ses dites qualités a arrêté ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme que les parties vont constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DARPLEY INVEST S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit, sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titre unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

- **Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le deuxième lundi du mois de juin à 16.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur René Faltz, prénommé, cent cinquante-cinq actions	. 155
2. Monsieur Franck Provost, prénommé, cent cinquante-cinq actions	. 155
Total: trois cent dix actions	. 310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille trois cents Euros (EUR 1.300,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant préqualifié, ès qualités qu'il agit, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui du commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a. Maître René Faltz, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.
- b. Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.
- c. Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

La Société de Révision CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Cinquième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Sixième résolution

Le siège social est fixé à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Provost, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 2003, vol. 888, fol. 43, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2003.

B. Moutrier.

(027293.3/272/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ANDIMAHIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 57.170.

L'an deux mille trois, le deux mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ANDIMAHIA S.A., R.C.S. Numéro B 57 170 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 décembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 96 du 28 février 1997.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître André Schwachtgen, notaire à Luxembourg, en date du 23 août 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1519 du 22 octobre 2002.

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, domiciliée professionnellement au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, domicilié professionnellement au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg,

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante actions (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant l'intégralité

du capital social de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procèsverbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:
- 1. Création de deux catégories d'administrateurs A et B.
- 2. Modifications des pouvoirs de signature des administrateurs pour engager la société.
- 3. Modification subséquente de l'article 6 ainsi que de l'article 7 dernier alinéa des statuts.
- 4. Affectation des administrateurs à leur catégorie respective et détermination de leurs pouvoirs de signature respectifs.
 - 5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est créé deux catégories d'administrateurs A et B, auxquels l'assemblée donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B» lors de leur nomination.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide que la société se trouvera désormais engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B.

Troisième résolution

Suite aux deux résolutions qui précèdent, l'article 6 ainsi que l'article 7 dernier alinéa des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront de la catégorie A ou de la catégorie B. Lors de la nomination d'un administrateur, l'assemblée générale lui donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B».

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Dernier alinéa. La société se trouve engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B.»

Quatrième résolution

Suite à la création de deux catégories d'administrateurs:

- 1°) Sont affectés à la catégorie A avec pouvoir de signature correspondant:
- a) Monsieur Lucio Mafessanti, administrateur de société, né le 16 mars 1948 à Casteldelforte (Italie), demeurant à GB Shipping Norton NSW 2170, Wesbury Street 32,
- b) Monsieur Yin Yau Cheung, administrateur de société, né le 1er septembre 1958 à Hong Kong, demeurant à 25th Floor, Siu On Centre, 188 Lockhart Road, Wanchal, Hong Kong,
 - 2°) Est affecté à la catégorie B avec pouvoir de signature correspondant:

Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à ... heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire la présente minute. Signé: M. Koeune, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, vol. 138S, fol. 88, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

J. Elvinger.

(028657.3/211/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ANDIMAHIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 57.170.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(028661.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

N & S REALTY HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.714.

L'an deux mille trois, le vingt huit mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme N & S REALTY HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au R. C. Luxembourg section B numéro 47.714, constituée suivant acte reçu par Maître d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 15 avril 1994, publié au Mémorial C numéro 366 du 29 septembre 1994, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du 21 juillet 1994, publié au Mémorial C numéro 510 du 8 décembre 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Fédérico Roberto Marro, employé privé, demeurant à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le président prie le notaire d'acter:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Rapport du liquidateur sur les actes accomplis suivant son mandat.
- 2) Nomination de H.R.T. REVISION, avec siège social à L-1526 Luxembourg 23, Val Fleuri, comme Commissaire à la liquidation.
 - 3) Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée prend acte du rapport du liquidateur sur les actes accomplis suivant le mandat de celui-ci.

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer la société H.R.T. REVISION, avec siège social à L-1526 Luxembourg 23, Val Fleuri, comme commissaire à la liquidation.

Conformément aux articles 151 et 215 de la loi sur les sociétés commerciales, la qualification de réviseur d'entreprises n'est en ce cas pas requise pour le commissaire à la liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Carini, U. Cerasi, F. R. Marro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, vol. 138S, fol. 70, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

J. Elvinger.

(026611.2/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2003.

FINCER LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 53.482.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

(028590.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SIRICUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 88.087.

L'an deux mille trois, le quinze mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SIRICUS S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.S. Luxembourg section B numéro 88.087), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1336 du 14 septembre 2002,

ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant à Luxembourg-Ville.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Emmanuelle Brix, employée privée, demeurant à Aubange, (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit (UCL), demeurant à Rulles, (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Modification du régime actuel de signature.
- 2.- Modification afférente du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.
- 3.- Libération entière du capital social.
- 4.- Nominations statutaires.
- 5.- Divers.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, laquelle sera désormais valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur avec pouvoir de signature de catégorie A et d'un administrateur avec pouvoir de signature de catégorie B.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept (7) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. (dernier alinéa).

La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur avec pouvoir de signature de catégorie A et d'un administrateur avec pouvoir de signature de catégorie B.»

Troisième résolution

L'assemblée constate que lors de la constitution de la société le capital était libéré à concurrence de 25% (vingt-cinq pour cent) et que les actionnaires ont entre-temps versé en numéraire les 75% (soixante-quinze pour cent) non-libérés du capital lors de la constitution de la société sur un compte bancaire au nom de la société SIRICUS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250,- EUR) est à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

L'assemblée constate que suite à cette libération supplémentaire le capital social de trente et un mille euros (31.000,-EUR) de la société SIRICUS S.A., prédésignée, est entièrement libéré.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Alain Lam comme administrateur de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de trois (3) à quatre (4) et nomme comme nouveaux administrateurs de la société: Monsieur Roberto Sigon, administrateur de société, né à Trieste, (Italie), le 14 mai 1938, demeurant à CH-6900 Lugano, Via Longhena 50, (Suisse), et

Monsieur Antonio Tartaro, conseiller commercial, né à Naples, (Italie), le 10 mars 1966, demeurant à Naples, Via Posillipo 286, (Italie).

Sixième résolution

L'assemblée constate que le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- a) Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), né à Ixelles (Belgique), le 4 novembre 1963, demeurant à B-6637 Fauvillers, 45, rue du Centre (Belgique), administrateur avec pouvoir de signature de catégorie A;
- b) Monsieur David De Marco, directeur, né à Curepipe (lle Maurice), le 15 mars 1965, demeurant à L-9186 Stegen, 12, route de Medernach, administrateur avec pouvoir de signature de catégorie A;
- c) Monsieur Roberto Sigon, administrateur de société, né à Trieste, (Italie), le 14 mai 1938, demeurant à CH-6900 Lugano, Via Longhena 50, (Suisse), administrateur avec pouvoir de signature de catégorie A;
- d) Monsieur Antonio Tartaro, conseiller commercial, né à Naples, (Italie), le 10 mars 1966, demeurant à Naples, Via Posillipo 286, (Italie), administrateur avec pouvoir de signature de catégorie B.

Leurs mandats viennent à expiration à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice social de l'an 2007.

Septième résolution

L'assemblée accepte la démission de la société à responsabilité limitée CERTIFICA, S.à r.l., comme commissaire aux comptes de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Huitième résolution

L'assemblée nomme Monsieur Olivier Dorier, employé privé, né à Saint-Remy, (Saône et Loire), (France), le 25 septembre 1968, demeurant à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, comme nouveau commissaire aux comptes de la société

Son mandat vient à expiration à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice social de l'an 2007.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Ciampoli, E. Brix, P. Moinet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mai 2003, vol. 522, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 juin 2003.

J. Seckler.

(027325.3/231/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BEL CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 27.220.

Rectificatif de la répartition bénéficiaire au 31 décembre 2000, enregistrée à Luxembourg en date du 15 juillet 2002 vol. 217, Art. 7825 et déposée au registre de Commerce et des Sociétés le 19 juillet 2002

La répartition de l'exercice au 31 décembre 2000 est modifiée comme suit:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour BEL CAPITAL S.A.

B. Schreuders

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028744.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

TSA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 27.184.

Par la présente nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de gestion conclue entre les sociétés dénommées ci-après, avec effet au 30 janvier 2003:

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

R.C. Luxembourg B 5.524

27, Avenue Monterey, L-2951 Luxembourg

et

TSA INTERNATIONAL S.A.

R.C. Luxembourg B 27.184

10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

BGL MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

J. Lorang / K. Van Baren

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028614.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

TSA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 27.184.

Par la présente nous vous informons de la démission de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes de la société, avec effet au 30 janvier 2003.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

BGL MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

J. Lorang / K. Van Baren

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06243. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028610.3/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GNT-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 87.699.

L'an deux mille trois, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GNT-LUX S.A., avec siège social à L-4818 Rodange, 10, rue du Docteur Gaasch, inscrite au registre de commerce près le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg sous le numéro B 87.699,

constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1221 du 19 août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Martial Munier, Industriel, demeurant à 54220 Malzeville, 12, rue Auguste Chery.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Michèle Sensi-Bergami, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Daniel Serriere, directeur technique, demeurant à 57420 Coin les Cuvry, 71, rue Principale.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Transfert du siège social de la société de L-4818 Rodange, 10, rue du Docteur Gaasch à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir. Modification conséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.
 - 2. Divers.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris a l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-4818 Rodange, 10, rue du Docteur Gaasch à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

En conséquence de ce qui précède il y a lieu de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Foetz.»

Les autres alinéas de l'article 2 restent inchangés.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: M. Munier, M. Bergami, D. Serriere, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2003, vol. 888, fol. 53, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2003.

B. Moutrier.

(027329.3/272/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GNT-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 87.699.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 mai 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2003.

B. Moutrier.

(027331.3/272/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE LA MOSELLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 12.627.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 novembre 2001,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Charles Lambert Beauduin, administrateur de sociétés, c/o Michel Van De Wiele N.V., Michel van de Wielestraat 7-17, B-8510 Marke,

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période de six ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 4 février 2003.

Pour SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE LA MOSELLE S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028889.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

COM-PASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 87.910.

EXTRAIT

L'an deux mille trois (2003), le 5 mars, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COM-PASS S.A., s'est tenue à son siège social à Luxembourg.

Les actionnaires à l'unanimité ont décidé:

- > Révocation de WISE STEP 02 INC. du poste d'administrateur
- > Nomination, en remplacement de Madame Onsea Wanda, demeurant à B-Schoten, 28-Sparrenlaan
- 1. Avec mandat d'administrateur et de
- 2. deuxième administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028759.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SOFIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare. R. C. Luxembourg B 50.927.

L'an deux mil trois, le treize mai.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme SOFIAR S.A., ayant son siège social à Mersch, 12, rue de la Gare,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 11 avril 1995, publié au Mémorial C numéro 361 du 2 août 1995 et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1566 du 31 octobre 2002.

L'assemblée est présidée par Madame Sylvie Hansen, employée privée, demeurant à Doncols, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Marina Carrelli, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les deux mille cinq cents (2.500) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Augmentation du capital social à concurrence de trente et un mille (31.000,-) euros, avec création corrélative de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles, pour le porter à soixante-deux mille (62.000,-) euros, représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale, avec modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

L'assemblée décide d' augmenter le capital social à concurrence de trente et un mille (31.000,-) euros, et de créer deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles, pour le porter à soixante-deux mille (62.000,-) euros, représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les associés ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, il a été admis à la souscription, chacun à concurrence de quinze mille cinq cents (15.500,-) euros, avec attribution à chacun de mille deux cent cinquante (1.250) actions nouvelles, jouissant des mêmes droits et obligations que les anciennes:

- Monsieur Paul Thill, administrateur de société, demeurant à Niederanven,
- La société anonyme MARIUS S.A., ayant son siège social à Mersch, 12, rue de la Gare.

Toutes les nouvelles actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille (31.000,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-deux mille (62.000,-) euros, représenté par cinq mille (5.000) actions, sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille quatre cents (1.400,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: S. Hansen, C. Noël, M. Carrelli, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 14 mai 2003, vol. 424, fol. 48, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 juin 2003.

U. Tholl.

(027901.3/232/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SOFIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 50.927.

Statuts coordonnés suivant acte du 13 mai 2003, reçu par Me Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Tholl.

(027904.3/232/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

AMYMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2711 Luxembourg, 34, rue Richard Wagner. R. C. Luxembourg B 33.310.

L'an deux mil trois, le quatorze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Myriam Dallanoce, employée privée, née à Dudelange, le 20 mai 1958, demeurant à L-1530 Luxembourg, 62, rue Anatole France.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée actuelle de la société à responsabilité limitée unipersonnelle AMYMA, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 6 mars 1990, publié au Mémorial, Recueil C numéro 340 du 22 septembre 1990, dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié, en date du 27 avril 1993, publié au Mémorial, Recueil C numéro 187 du 25 avril 1995;
 - Qu'elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 2. La société a pour objet toute activité de commerce au sens le plus large du mot en systèmes informatiques et toutes sortes de supports d'information; principalement le service concernant l'application adéquate et efficiente de l'informatique entre autre sur le plan de la planification et de la production à l'aide d'ordinateurs avec entre autre l'analyse des problèmes et des programmes software, la programmation, la consultation, la mise à disposition de banques de données, la location de temps d'ordinateur, la vente d'apparature et la prestation de services relatifs à l'informatique dans le sens le plus large du mot.

La société peut également faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer comme gérant technique:

- Monsieur Harald Bröcker, employé privé, né à Berlin (Allemagne), le 10 juin 1963, demeurant à L-1530 Luxembourg, 62A, rue Anatole France.

Madame Myriam Dallanoce sera donc gérante administrative.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances soit par la signature individuelle du gérant technique soit par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire. Signé: M. Dallanoce, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, vol. 17CS, fol. 86, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

G. Lecuit.

(028629.3/220/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AMYMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2711 Luxembourg, 34, rue Richard Wagner. R. C. Luxembourg B 33.310.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

G. Lecuit.

(028630.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

FICASTOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur. R. C. Luxembourg B 70.641.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AE01721, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(028779.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

FICASTOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur. R. C. Luxembourg B 70.641.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 17 mai 2001

3. Par votes spéciaux, l'assemblée générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'ensemble des mandats en 2000;

leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028782.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

FICASTOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur.

R. C. Luxembourg B 70.641.

Société constituée par acte reçu devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 juin 1999, publié au Mémorial C n° 721 du 28 septembre 1999.

AFFECTATION DU RESULTAT 2000

L'assemblée à l'unanimité des voix, approuve le bilan et le compte de résultats qui se traduisent par une perte de l'exercice de EUR 21.354,02, que l'assemblée décide, conformément à la proposition du conseil d'administration, de reporter à l'exercice suivant.

> Les produits se sont élevés à..... 0,00 EUR Et les charges à..... 21.354,02 EUR 21.354.02 EUR

Administrateurs et Commissaire aux comptes:

Administrateurs

Romain Thillens, employé privé, demeurant professionnellement au 32, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg Philippe Richelle, employé privé, demeurant professionnellement au 32, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg Rodney Haigh, employé privé, demeurant professionnellement au 38, boulevard Napoléon Ier, L-2210 Luxembourg Commissaire aux comptes

HRT REVISION, S.à r.l., avec siège social au L-1258 Luxembourg., 32, rue J.P. Brasseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028785.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 60.501.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Jacques Claeys, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 6 janvier 2003.

Pour ZUBARAN HOLDING S.A.

I. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03455. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028825.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

LUBELIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 28.799.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2002,

le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

Pour LUBELIM S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03491. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028860.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

NEMIAN LIFE & PENSIONS S.A., Société Anonyme, (anc. THE HARTFORD LUXEMBOURG S.A.).

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 55.637.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Par mandat

L. Dupong

(029014.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

RESULTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 42.695.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Gérard Birchen, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 23 janvier 2003.

Pour RESULTEX S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028833.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

MOSSER A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.554.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 août 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003. Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

Pour MOSSER A.G.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028851.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

WOLF INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.277.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Isabelle Wieme, lienciée en sciences économiques, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003. Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 17 janvier 2003.

Pour WOLF INVESTMENT S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028856.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ARDEN & KREUD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 64.903.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 9 mai 2003 a appelé aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Carl Speecke, ingénieur commercial, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Monsieur Koen van Baren, directeur, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en remplacement de Monsieur Hans de Graaf, Madame Juliette Lorang et Monsieur Maarten van de Vaart.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Cette même Assemblée a appelé aux fonctions de Commissaire aux Comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

en remplacement de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Lors de cette même Assemblée, le siège social de la société a été transféré du 12-16, avenue Monterey au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour ARDEN & KREUD HOLDING S.A.

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05829. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028871.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

DUAL INSTITUTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.360.

Le siège social sis à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix est dénoncé avec effet immédiat. (Suivant convention de domiciliation du 25 avril 2000)

En conséquence, la société susvisée n'a plus son siège social à cette adresse.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(029056.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

DUAL INSTITUTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.360.

La société LUX-AUDIT S.A., ayant son siège 57, rue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, démissionne, avec effet immédiatement, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme DUAL INSTITUTION S.A.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(029043.3/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

DUAL INSTITUTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.360.

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société DUAL INSTITUTION S.A.

- Monsieur Raymond Le Lourec, conseil économique, demeurant professionnellement 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société DUAL INSTITUTION S.A.

- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société DUAL INSTITUTION S.A.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(029021.3/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

VALAUCHAN INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 52.454.

Constituée par-devant Me Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 620 du 6 décembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 165 du 3 avril 1996, en date du 4 juin 1996, acte publié au Mémorial C n° 451 du 12 septembre 1996 en date du 4 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 694 du 10 décembre1997, en date du 8 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 477 du 30 juin 1998, en date du 20 mai 1999, actes publiés au Mémorial C n° 601 du 6 août 1999, et en date du 19 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 727 du 5 octobre 2000, en date du 18 mai 2001, acte publié au Mémorial C n° 507 du 5 juillet 2001, en date du 16 mai 2002, acte publié au Mémorial C n° 1170 du 3 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALAUCHAN INTERNATIONAL S.E.C.P.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(028875.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

VALAUCHAN INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie. R. C. Luxembourg B 52.454.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2003, Monsieur Philippe Saudo, né le 4 mai 1956 à F-Valenciennes, demeurant à F-59 170 Croix, 40, avenue de Flandre, Monsieur Fernand Acebes, né le 29 mai 1962 à E-Pinarejos, demeurant à F-28029 Madrid, Edificio de Oficinas, Calle Santiago de Compostela Sur s/n, et Monsieur Michel Hoste, né le 19 janvier 1948 à F-Roubaix, demeurant à F-59 170 Croix, 40, avenue de Flandre, ont été nommés membres du conseil de surveillance (en remplacement de Monsieur Francis Lepoutre, de Monsieur Francisco Barbero, et de Monsieur Jean-Marie Deberdt).

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour VALAUCHAN INTERNATIONAL S.E.C.P.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028876.3/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

RUMBAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.779.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 13 janvier 2003.

Pour RUMBAS HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028882.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

MACHRIHANISH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 39.094.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour MACHRIHANISH HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028883.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

MAG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 71.472.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2001,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Monique Juncker, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002. Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour MAG HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028884.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

TRICOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.561.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 février 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003. Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 3 janvier 2003.

Pour TRICOS S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03395. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028885.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

VAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 64.890.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 20 janvier 2003.

Pour VAL PARTICIPATIONS S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028887.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 54.449.

Constituée par-devant Me Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 29 mars 1996, acte publié au Mémorial C N° 317 du 29 juin 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 juillet 1996, acte publié au Mémorial C N° 520 du 15 octobre 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 novembre 2000, acte publié au Mémorial C N° 383 du 25 mai 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(028879.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 54.449.

Constituée par-devant Me Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 29 mars 1996, acte publié au Mémorial C N° 317 du 29 juin 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 juillet 1996, acte publié au Mémorial C N° 520 du 15 octobre 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 novembre 2000, acte publié au Mémorial C N° 383 du 25 mai 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(028880.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 54.449.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. Michael Aherne, administrateur de société, né le 20 février 1965 à Cork, Irlande, ayant son domicile en Irlande, au 12, Kempton Lawn, Navan Road, Dublin 7 (en remplacement de Monsieur Cormac O'Rourke, démissionnaire),

Mme Ann Markey, comptable, née le 11 août 1966 à Dublin, Irlande, ayant son domicile en Irlande, à Mount Merrion / Co. Dublin, 14, Mather Road North,

M. Patrick Fenlon, financial controller, né le 26 septembre 1968 à Wexford, Irlande, ayant son domicile en Irlande, (Wexford) au 47, Brookvale Downs Rathfarnham, Dublin 14.

Commissaire aux comptes

la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028881.3/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

MONDICHIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 45.221.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Claude Arend, administrateur de sociétés, Olm/Capellen,

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 20 janvier 2003.

Pour MONDICHIM S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028891.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SOK, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 53.046.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2002,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003. Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 17 janvier 2003.

Pour SOK

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028894.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SILCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 64.470.

Maître Fabio Gaggini, avocat, né le 6 mars 1956 à CH-Gentilino, ayant son domicile professionnel à CH-6901 Lugano, Via Somaini 10, a été nommé administrateur et administrateur-délégué chargé de la gestion journalière avec pouvoir de signature individuelle et président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003, en remplacement de Maître Carlo Sganzini, décédé.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour SILCOLUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00484. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028874.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AUDICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 60.436.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

(028935.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ERP 4 HIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 90.220.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

(028937.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

VAST INVEST HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 81.378.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(028940.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

MANONGUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 51.645.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 8.298,91 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tour mention aux inis de la publication au l'iemoriai, Necueil des 30cletes et Associations.

(029016.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

CIE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 77.077.

_

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01404, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signatures.

(028981.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

INTERNATIONAL TUBE TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 57.183.

__

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 8 mai 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mazzoli Augusto de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel Administrateur, avec effet au 8 mai 2003, Monsieur Lorenzo Patrassi, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERNATIONAL TUBE TRADING S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028995.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

FINSCAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 56.769.

- - -

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 8 mai 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mazzoli Augusto de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel Administrateur, avec effet au 8 mai 2003, Monsieur Patrassi Lorenzo, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINSCAL HOLDING S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028997.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

COMPAGNIE INTERAFRICAINE D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 15.106.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

(029007.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SOGEMINDUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 5.362.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 avril 2002

- Les mandats d'Administrateur de Madame Jacqueline Engstler-Pfeiffer, employée privée à la retraite, L-Luxembourg, de Messieurs André De Barcy, Ingénieur Commercial, B-Bruxelles, et Jacques Mascre, administrateur de sociétés, L-Grevenmacher, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 4 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. Le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur André Delplanque, comptable, B-Bruxelles est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 4 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Fait à Luxembourg, le 20 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

SOGEMINDUS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028999.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

UNIPLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 42.288.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 8 mai 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mazzoli Augusto de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel Administrateur, avec effet au 8 mai 2003, Monsieur Lorenzo Patrassi, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur, et nomme à la fonction de président du Conseil Monsieur Carlo Santoiemma.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour UNIPLAN S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029011.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

TELE DISC II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8063 Bertrange, 4, rue Spierzelt.

R. C. Luxembourg B 29.195.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2003

Les associés de la société TELE DISC II, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 22 mai 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Le siège social est transféré avec effet immédiat de:

L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Centre La Belle Etoile

à:

L-8063 Bertrange, 4, rue Spierzelt

Bertrange, le 22 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029018.3/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

RONNDRIESCH 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg. R. C. Luxembourg B 75.770.

_

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 114.818,99 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

(029020.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

Signature.

RONNDRIESCH 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.

R. C. Luxembourg B 75.771.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 112.225,84 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

(029022.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

RONNDRIESCH 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.

R. C. Luxembourg B 75.772.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 82.017,57 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

(029024.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

BURGAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 83.806.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société BURGAN INTERNATIONAL S.A. tenue au siège social de la société en date du 9 juin 2003 que:

Messieurs Faisal M. Al Radwan, né à Kuwait le 4 août 1944 et Ghassan Al Saleh, né à Kuwait le 31 juillet 1957, sont nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Abdulaziz Al Nabhan et Rod Goom, pour une durée de 6 ans.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

Faisal M. Al Radwan

Ghassan Al Saleh

Victor Elvinger.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029038.3/304/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

EVERGLADES PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 58.778.

_

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

(029025.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

BARRET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 25.808.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 702.313,21 NLG
- Résultat de l'exercice	2.926.411,68 NLG
- Résultat avant affectation à la réserve légale	2.224.098,47 NLG
- Affectation à la réserve légale	- 111.204,92 NLG
- Report à nouveau	2.112.893,55 NLG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003. Signature.

(029026.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

JULES & DONKER S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 35.090.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(029028.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

TELLARO S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 65.247.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature.

(029030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GLOBAL TELECOM ORGANISATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding, (anc. GLOBAL TELECOM ORGANISATION S.A.).

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 40.993.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

(029031.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

C.M.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 57.506.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

(029032.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GERMAN-STEEL AG, Société Anonyme.

Siège social: Grevenmacher, 15, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 60.304.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 juin 2003 que:

Délibération

L'assemblée nomme Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, ainsi que Maître Christian-Charles Lauer, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, aux fonctions d'administrateurs pour un mandat allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2005.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour la société

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Signature.

(029040.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GIEGIULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 58.458.

Rectificatif suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2002

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF1500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

GIEGIULUX S.A.

R. Pfirter / E. Galassi

Administrateurs

(029143.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GIEGIULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.458.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF1501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

GIEGIULUX S.A.

R. Pfirter / E. Galassi

Administrateurs

(029145.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

LUXONEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 30.541.

In the year three thousand on the twentieth day of May.

Before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of LUXONEN S.A., a société anonyme holding, established at L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, R. C. Luxembourg B 30.541, incorporated before Maître Marc Elter, Notary residing in Luxembourg by deed on the 23rd of May 1989, published in the Mémorial C number 274 of the 27th of September 1989, and whose Articles of Incorporation have been amended by deeds:

Maître Marc Elter, prenamed:

- on the 30th of June 1989, published in the Mémorial C number 331 of the 15th of November 1989;
- on the 23rd of October 1990, published in the Mémorial C number 128 of the 15th of March 1991;
- on the 18th of December 1991, published in the Mémorial C number 256 of the 13th of June 1992;
- on the 14th of April 1992, published in the Mémorial C number 418 of the 22nd of September 1992;
- on the 30th of March 1995, published in the Mémorial C number 349 of the 28nd of July 1995.

Maître Blanche Moutrier, prenamed:

- on the 18th of June 1999, published in the Mémorial C number 768 of October 15rd, 1999;
- on the 31st of August 1999, published in the Mémorial C number 854 of November 16th, 1999.

Maître Léonie Grethen, notary residing in Rambrouch, in remplacement of Maître Blanche Moutrier, prenamed:

- on the 12th of July 2000, published in the Mémorial C number 874 of December 6rd, 2000.

Maître Blanche Moutrier, prenamed:

- on the 27th of May 2002, published in the Mémorial C number 1188 of August 8rd, 2002.

The meeting is presided over by Mister Enrico Maldifassi, employé privé, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Ms Anna Bruhn, employée privée, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mister Johann Kuylenstierna, employé privé, residing in Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

- 1.- The present meeting had been convened for the 24th of April 2003, at which date, however, the quorum required by law was not achieved, as it appears from the deed of Maître Blanche Moutrier of April 24th, 2003.
- 2.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document, to be filed with the registration authorities.
- 3.- As it appears from the attendance list, out of 11,345,760 (eleven million three hundred and forty-five thousand seven hundred and sixty) shares of the class «A», 1,000 (one thousand) shares of category «A» are present or represented at the present extraordinary general meeting. There being no quorum required for this reconvened meeting, the meeting can validly decide on all the items of the agenda.
 - 4.- That the present extraordinary general meeting has been convoked by registered letters dated April 28th, 2003.
 - 5.- That the agenda of the meeting is the following:
- 1. Authorisation to LUXONEN S.A. to purchase 177,000 shares of category «A» of its own shares purchased in the market by EXOTICA S.A. following the authorisation received by the shareholders meeting of LUXONEN S.A. held on February 18th 2000. The purchase shall take place on the day of this meeting; the price of this purchase shall be fixed in respect of the market value of the LUXONEN shares at the day of this meeting with a minimum price of SEK 5 per share and a maximum price of SEK 80 per share. This authorisation shall be valid for the day of this meeting.
 - 2. Purchase by LUXONEN S.A. from EXOTICA S.A. of 177,000 LUXONEN shares of category «A».
- 3. Reduction of the number of shares representing the stock capital of LUXONEN S.A. from 11,345,760 shares of category «A» to 10,629,760 shares of category «A» by destruction of 177,000 shares of category «A» of LUXONEN S.A., purchased from EXOTICA and by destruction of 539,000 shares of category A of LUXONEN S.A. purchased by LUXONEN S.A. following the authorization received by the shareholders meeting of LUXONEN S.A. held on July 12th, 2000.
 - 4. Amendment of article five of the articles of incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The General Meeting authorizes LUXONEN S.A. to purchase 177,000 (one hundred seventy-seven thousand) shares of category «A» of its own shares purchased in the market by EXOTICA S.A., a société anonyme with its registered office at L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, incorporated by deed of Maître Marc Elter, then notary public residing in Luxembourg on October 18th, 1989, registered at the «Registre de Commerce» in Luxembourg under number B 31.873, following the authorization received by the shareholders meeting of LUXONEN S.A. held on February 18th, 2000.

The purchase shall take place on the day of this meeting.

The price of this purchase shall be fixed in respect of the market value of the LUXONEN shares at the day of this meeting with a minimum price of SEK 5 per share and a maximum price of SEK 80 per share. This authorization shall be valid for the day of this meeting.

Second resolution

The general meeting takes note of the purchase by LUXONEN S.A. from EXOTICA S.A. of 177,000 (one hundred seventy-seven thousand) shares of catergory «A».

Third resolution

The general meeting decides to reduce the number of shares representing the stock capital of LUXONEN S.A., without reduction of the capital, by destruction of the 177,000 (one hundred seventy-seven thousand) shares of category «A» of LUXONEN S.A. purchased from EXOTICA S.A. and to reduce the number of shares representing the stock capital of LUXONEN S.A., and without reduction of the capital, by destruction of the 539,000 (five hundred thirty-nine thousand) shares of category «A» of LUXONEN S.A. purchased by LUXONEN S.A. following the authorization received by the shareholders meeting of LUXONEN S.A. held on July 12th, 2000.

Fourth resolution

As a result of the foregoing the general meeting decides to amend paragraph I of article five of the articles of incorporation which shall be read as follows:

«The subscribed capital is set at USD 20,807,082 (twenty million eight hundred and seven thousand and eighty-two United States Dollars) represented by 10,629,760 (ten million six hundred twenty-nine thousand seven hundred and sixty) shares of category «A» without nominal value, carrying one voting right in the general assembly.»

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française de ce qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt mai.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LUXONEN S.A., avec siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, inscrite au registre de commerce près le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg sous le numéro B 30.541. La société a été constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg en date du 23 mai 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 274 du 27 septembre 1989.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant actes reçus par:

Maître Marc Elter, prénommé:

- 30 juin 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 331 du 15 novembre 1989;
- 23 octobre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 128 du 15 mars 1991;
- 18 décembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 256 du 13 juin 1992;
- 14 avril 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 418 du 22 septembre 1992;
- 30 mars 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 349 du 28 juillet 1995.

Maître Blanche Moutrier, prénommée:

- 18 juin 1999, publié au Mémorial C numéro 768 du 15 octobre 1999;
- 31 août 1999, publié au Mémorial C numéro 854 du 6 novembre 1999.

Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, en remplacement de Maître Blanche Moutrier, prénommée:

- 12 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 874 du 6 décembre 2000.

Maître Blanche Moutrier, prénommée:

- 27 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1188 du 8 août 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Enrico Maldifassi, employé privé, demeurant à Luxembourg. Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Anna Bruhn, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Johan Kuylenstierna, employé privé, demeurant à Luxembourg.

- 1.- La présente assemblée a été convoquée pour le 24 avril 2003, date à laquelle le quorum requis par la loi n'a pas été atteint, comme il résulte de l'acte reçu par Maître Blanche Moutrier en date du 24 avril 2003.
- 2.- Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

- 3.- Qu'il appert de ladite liste de présence que des 11.345.760 (onze millions trois cent quarante-cinq mille sept cent soixante) actions de classe «A», 1.000 actions de classe «A» sont présentes ou représentées à la présente assemblée. Aucun quorum n'étant requis pour cette assemblée, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.
 - 4.- Que la présente assemblée générale a été convoquée par des lettres recommandées datées du 28 avril 2003.
 - 5.- Que l'ordre du jour est le suivant:
- 1) Autorisation à LUXONEN S.A. de racheter 177.000 actions de catégorie «A» de ses propres actions appartenant à EXOTICA S.A. et acquis par cette dernière sur la marché suite à l'autorisation reçu lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 18 février 2000. Cet achat aura lieu le même jour de cette assemblée, le prix de cet achat sera fixé en respectant le cours du marché des actions LUXONEN S.A. le jour même de cette assemblée. Le prix d'achat

minimum est fixé à SEK 5 par action et le prix d'achat maximum est fixé à SEK 80 par action. Cette autorisation est valable pour le jour de cette assemblée.

- 2) Rachat par LUXONEN S.A. de 177.000 actions de catégorie «A» de ses propres actions appartenant à EXOTICA S A
- 3) Réduction du nombre d'actions représentant le capital social de LUXONEN S.A. de 11.345.760 actions de catégorie «A» à 10.629.760 actions de catégorie «A» par destruction de 177.000 actions de catégorie «A» racheté à EXO-TICA et par destruction de 539.000 actions de catégorie «A» appartenant à LUXONEN S.A. et acquis par cette dernière sur le marché suite à l'autorisation reçu lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 12 juillet 2000.
 - 4) Modification de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale autorise LUXONEN S.A. d'acquérir 177.000 (cent soixante-dix-sept mille) actions de catégorie «A» de ses propres actions acquis sur le marché par EXOTICA S.A., société anonyme avec siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, constituée par acte de Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 18 octobre 1989, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 31.873, conformément à l'autorisation reçu par les actionnaires lors de l'assemblée générale de LUXONEN S.A. en date du 18 février 2000.

Cet achat aura lieu le même jour de cette assemblée.

Le prix de cet achat sera fixé en respectant le cours du marché des actions LUXONEN S.A. le jour même de cette assemblée. Le prix d'achat minimum est fixé à SEK 5 par action et le prix d'achat maximum est fixé à SEK 80 par action. Cette autorisation est valable pour le jour de cette assemblée.

Deuxième résolution

L'assemblée prend note de l'acquisition faite par LUXONEN S.A. sur EXOTICA S.A. de 177.000 (cent soixante-dix-sept mille) actions de catégorie «A».

Troisième résolution

L'assemblée décide de réduire le nombre d'actions représentant le capital social, sans toutefois réduire ce dernier, par la destruction de 177.000 (cent soixante-dix-sept mille) actions de catégorie «A» appartenant à LUXONEN S.A. acquis de EXOTICA S.A., et de réduire le nombre d'actions représentant le capital social, sans toutefois réduire ce dernier, par la destruction de 539.000 (cinq cent trente-neuf mille) actions de catégorie «A» appartenant à LUXONEN S.A. et acquis par cette dernière sur le marché suite à l'autorisation reçu lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 12 juillet 2000.

Quatrième résolution

Suite à ce qui précède l'assemblée générale décide de donner désormais la teneur suivante au premier paragraphe de l'article 5 des statuts:

«Le capital souscrit est de USD 20.807.082,- (vingt millions huit cent sept mille quatre-vingt-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 10.629.760 (dix millions six cent vingt-neuf mille sept cent soixante) actions de catégorie «A», sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte a été rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et pour le cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise sera prépondérante.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Maldifassi, A. Bruhn, J. Kuylenstierna, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 mai 2003, vol. 888, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2003.

B. Moutrier.

(027355.3/272/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

LUXONEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 30.541.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 20 mai 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2003.

B. Moutrier.

(027357.3/272/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

STEFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 51.959.

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STEFIN INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3 boulevard du Prince Henri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.959, issue de la scission de la société anonyme FIN METAL INTERNATIONAL S.A. suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 17 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 537 du 20 octobre 1995,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Gérard Lecuit en date du 26 septembre 1995, publié au Mémorial C numéro 631 du 12 décembre 1995,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 2003, publié au Mémorial C numéro 275 du 14 mars 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Colm Smith, employé privé, demeurant à Roodt/Septfontaines (Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Gilles du Roy, accountant manager, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Valéry Beuken, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Renonciation aux délais et formalités de convocation.
- 2.- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001.
- 3.- Affectation du résultat au 31 décembre 2001.
- 4.- Arrondissement du capital social.
- 5.- Décharge aux membres du Conseil d'Administration.
- 6.- Décharge au Commissaire aux Comptes.
- 7.- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- 8.- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes actuel.
- 9.- Divers.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'il a été fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001, qui font apparaître une perte de quarante-huit mille deux cent quarante et un euro trente-trois cents (48.241,33 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide de reporter la perte de quarante-huit mille deux cent quarante et un euro trente-trois cents (48.241,33 EUR) à l'exercice suivant.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'arrondir le capital social de la société exprimé en euro par le biais d'une augmentation de capital d'un montant de quarante-huit mille deux cent quarante et un euro trente-trois cents (72.944,25 EUR) par incorporation d'une partie des résultats reportés, pour le porter de quatre millions quatre cent vingt-sept mille cinquante-cinq euro soixante-quinze cents (4.427.055,75 EUR) à quatre millions cinq cent mille euro (4.500.000,- EUR), sans émission d'actions nouvelles, de substituer les deux millions huit cent cinquante-six mille cent soixante-deux (2.856.162) actions

de catégorie A et les trois (3) actions de catégorie B par deux millions huit cent cinquante-six mille cent soixante-cinq (2.856.165) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

La justification de l'existence desdits résultats reportés a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. (alinéa 1er).

Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent mille euros (4.500.000,- EUR), représenté par deux millions huit cent cinquante-six mille cent soixante-cinq (2.856.165) actions sans désignation de valeur nominale.»

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge aux membres du conseil d'administration pour la période de leur mandat.

Septième résolution

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge au commissaire aux comptes pour la période de son mandat.

Huitième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs de la société, à savoir:

Administrateurs de la catégorie A:

- 1) Monsieur Kurt Pescia, économiste, né à Lugano, (Suisse), le 30 août 1933, demeurant à CH-6967 Dino di Sonvico, Ticino, Roccolo San Francesco, (Suisse);
- 2) Monsieur Valerio Marinelli, administrateur de société, né à Brescia, (Italie), le 21 janvier 1956, demeurant à I-25050 Brescia (BS), Via Egidio Dabbeni 88/c, (Italie);

Administrateurs de la catégorie B:

- 1) Madame Sabine Plattner, employée privée, née à Merano, (Italie), le 2 mars 1973, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,
- 2) La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 64.474.

Le mandat de ces administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la société, à savoir:

- La société anonyme FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 44.696).

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Smith, G. du Roy, V. Beuken, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 mai 2003, vol. 522, fol. 47, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, le 2 juin 2003.

(027328.3/231/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

DAMOVO GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 80.397.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(028587.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

LA FUSTIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 75.899.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2003

- Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg, et Maître Thomas Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg, ont été nommés aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Madame Carine Bittler et de Monsieur Yves Schmit.
- La SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A.
- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour la société

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029091.3/263/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ELECFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.629.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 2 mai 2003

L'Assemblée Générale décide la substitution du Commissaire aux Comptes actuellement en charge à savoir la société DELOITTE & TOUCHE, S.à r.l. établie à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener, et lui donner décharge pleine et entière pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée appelle aux fonctions de Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Claude Weis, comptable, né à Diekirch (Luxembourg), le 15 mars 1960, demeurant professionnellement à Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029098.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GIANTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 86.164.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration en date du 2 mai 2003 que:

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, employé privé, né à I-Perugia le 22 juillet 1970 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur, et lui accorde décharge pleine et entière.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Mademoiselle Marie Louise Schmit, employée privée, née à L-Luxembourg, le 20 août 1959 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de ceux qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029100.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 42.230.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

FIN-CONTROLE S.A.

Signatures

Administrateurs

(029131.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

L'AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 53.275.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

L'AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT S.A.

Signatures

Administrateurs

(029141.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

POMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 85.814.

L'an deux mille trois, le quinze mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POMALUX S.A., ayant son siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 85.814), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 750 du 16 mai 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 mars 2003, publié au Mémorial C numéro 421 du 17 avril 2003,

ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en quinze mille cinq cents (15.500) actions de deux euros (2,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Christel Henon, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Sylvie Maiezza, employée privée, demeurant à Amnéville (France). L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent Somville, administrateur de sociétés, demeurant à Beaufays (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
- «La société a pour objet:
- à titre principal, la gestion de tous droits intellectuels, marques ou droits audiovisuels,
- à titre accessoire, la gestion de ressources humaines ainsi que les prestations de tous services administratifs.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

2.- Modification du régime actuel de signature.

- 3.- Augmentation du nombre des administrateurs à quatre et nomination de Monsieur Vincent Somville comme nouvel administrateur de la société.
 - 4.- Démission de Monsieur Paul Hannequart comme administrateur-délégué de la société.
- 5.- Pouvoir donné au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion, à Monsieur Vincent Somville.
 - 6.- Divers.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2.

La société a pour objet:

- à titre principal, la gestion de tous droits intellectuels, marques ou droits audiovisuels,
- à titre accessoire, la gestion de ressources humaines ainsi que les prestations de tous services administratifs.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, laquelle sera désormais valablement engagée par la signature collective d'un administrateur et d'un délégué à la gestion journalière ou par la signature individuelle d'un délégué à la gestion journalière, et de changer en conséquence le dernier alinéa de l'article 5 des statuts comme suit:

«Art. 5. (dernier alinéa).

La société se trouve engagée par la signature collective d'un administrateur et d'un délégué à la gestion journalière ou par la signature individuelle d'un délégué à la gestion journalière.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs à quatre et de nommer comme nouvel administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2007:

- Monsieur Vincent Somville, administrateur de sociétés, né à Banningville (Congo), le 24 décembre 1951, demeurant à B-4052 Beaufays, 214, Voie de l'Air Pur (Belgique).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Paul Hannequart, administrateur de sociétés, né à Liège (Belgique), le 6 février 1952, demeurant à B-4920 Harzé/Aywaille, 47, Pavillonchamps (Belgique), comme administrateur-délégué de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à, Monsieur Vincent Somville, préqualifié, avec pouvoir de signature individuelle.

Réunion du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment, Monsieur Vincent Somville, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Henon, Maiezza, V. Somville, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 mai 2003, vol. 522, fol. 47, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 juin 2003. (027327.3/231/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

J. Seckler.

UNIONTI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.623.

_

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 8 mai 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mazzoli Augusto de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel Administrateur, avec effet au 8 mai 2003, Monsieur Patrassi Lorenzo, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour UNIONTI S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029142.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

IBFIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 85.094.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 8 mai 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mazzoli Augusto de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel Administrateur, avec effet au 8 mai 2003, Monsieur Lorenzo Patrassi, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour IBFIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029144.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

POLERNA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 20.940.

—

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 16 mai 2003 pour une période de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007. Ils accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Signature.

(028410.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange